

CURSUS MUSIQUE

CYCLE	NOMBRE D'HEURES HEBDOMADAIRES D'ENSEIGNEMENT	
	PRATIQUES COLLECTIVES	INSTRUMENT
Initiation * 1 an* (+/-1)	Cours instrumental en petit groupe (2 à 3 élèves)	20'
1^{er} CYCLE 4 ans* (+/-1)	1 ^{ère} année : Cours instrumental en petit groupe (2 à 3 élèves). A partir de la 2 ^{ème} année : 3 modules annuels de pratique collective : Chant choral, batucada, atelier rythmique, histoire de la musique, déchiffrage, orchestres...	20' : 1 ^{ère} année 30' à partir de la 2 ^{ème} année
Certificat de fin de 1er Cycle* Passage en 2 ^{ème} Cycle		
2^{ème} CYCLE 4 ans* (+/-1)	4 modules annuels : orchestres, piano 4 mains, déchiffrage, musique de chambre, improvisation ...	40'
Brevet de fin d'études**		

2^{ème} CYCLE Personnalisé 1 an renouvelable 1 fois	20' hebdomadaires de cours instrumental. Pratique collective obligatoire. Validation du module LR2 (Lecture et Rythme niveau 2) de Formation Musicale.
3^{ème} CYCLE dominante pratique collective 1 an renouvelable 2 fois	30' de cours instrumental individuel Participation obligatoire à l'orchestre.
3^{ème} CYCLE dominante instrumentale 1 an renouvelable 2 fois *** (+/-1)	1h00 de cours instrumental individuel 3 modules annuels de pratique collective 3 modules annuels de Formation Musicale Certificat d'Etudes Musicales (CEM) à l'issue de la 3 ^{ème} année
3^{ème} CYCLE dominante musique de chambre 1 an renouvelable 2 fois	1h00 de musique de chambre tous les 15 jours. Un forfait de 9h00 annuel de cours d'instrument, en soutien de la pratique collective. Participation obligatoire à l'orchestre.
CYCLE SUPÉRIEUR dominante instrumentale 1 an renouvelable 1 fois	1h00 de cours instrumental individuel Participation obligatoire à l'orchestre.

*Possibilité d'une année supplémentaire.

**Pour présenter le diplôme de second cycle en Instrument, il faut avoir obtenu le diplôme de fin de 1^{er} cycle en Formation Musicale.

***Pour présenter le diplôme de troisième cycle en Instrument, il faut avoir obtenu le certificat de fin de 2^{ème} cycle en cale.